L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 26 MAI 1888.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 26 mai 1888.—Indications pour la Louisiane: Légère chaleur, comme dans la température; beau temps, vents légers et frais variables; vents frais violents sur le golfe.

Température du 25 mai 1888.
Thermomètre de E. A. L. Claudal, Opticiens No 142 rue du Canal.

	Entre Carondelet et Baronne. Fahrenheit	Centigrades.
7 heures du matin	72	22
Midi	85	29
3 P.M.	70	21
6 P.M.	70	21

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Jules J. Allégé à Mlle Virginia M. Sexton.
Charles Floyd à Mlle Anna Payne.
James A. White à Veuve Anna Capdebecq.
Leclaverie A. Brasse à Mlle Mary Twining.
Jules F. Morel à Mlle Helena Tricke
Bernard G. Neising à Veuve Barbara Cardenas.

Naissances.

Mme Michel Lind, une fille.
Mme Louis Senents, une fille
Mme John Collins, une fille.

Décès.

Veuve E. J. Carman, 71 ans, 491 rue Dryades.
Thos. Malachini, 4 mois, con Johnsen et Promenade Carendelet.
Joseph Grenna, 1 mois, rue Frood, près Royale.
Jordan Dezen, 39 ans, 2 rue Félicité.
Leon Monet, 3 mois, 378 rue North Villeré.
Mary Thomas, 11 ans, rue Léontine, près Laurel.
Louis C. Grevenig, 220 rue Treizième.
Veuve Raymond Trevigne, 52 ans, 144 rue North Prieur.
Alice Brisugue, 8 ans, 236 rue St Claude.
Alice André, 7 ans, 379 rue Dumaine.
Basile Williams, 45 ans, 398 rue Baronne.
Marie M. Sacerdote, 11 ans, 247 1/2 rue Dumaine.
Adolphe Hildebrand, 8 mois, 830 Chemin du Bayou.
Henry Hueschen, 5 mois, 896 rue North Rampart.
Charles J. Guerchouc, 45 ans, rues North Peters et Angela.
Delphia Murphy 66 ans, 302 rue St Pierre.
Frank J. Schlinger, 2 ans, 109 rue Marais.
Sarah Stevens, 2 ans, 508 rue Ste-Anne.
André Stephany, 62 ans, rues Ste-Anne et Dauphine.

Diphthérie.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Douglas Thompson à Mlle Elizabeth Edson, deux terrains dans le 1er district, bornés par les rues St-Joseph, Dorat, Dryades, Julie et Baronne, $1,800.

Mme Winnie Delan-Egli à Oscar G. Fuselier, un terrain dans le 3me district, borné par les rues Columbus, Kerlerec, Villeré et Marais, $1,500.

La même à James DeBuys, un terrain dans le 3me district, borné par les rues Columbus, Kerlerec, Villeré et Marais, $1,450.

L. B. Labarre à F. L. Fontenot : 1. Un terrain dans le 2me District, borné par les rues Derbigny, Ste. Anne, Claiborne et Dumaine. 2. Deux terrains dans le même district et lieu, $2000.

Succession de Mme Joseph Beaulieu à Joseph Beaulieu, un lot de terre dans le 2me District, borné par les rues Washington, Quatrième, St. John et Cinquième, $300.

Mechanics Homestead Association au Mutual Building & Homestead Association, une portion de terre dans le 3me District, borné par les rues Montégut, Remparts, St. Claude et Clouet, $1888.

Adolph, Henry Armand et Victor Ménard à Silvestre Blasini, un terrain dans le 2ème district, borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Robin et Derbigny, $250.

Sam Dalsheimer à Jacob & Israel Rosenberg, un terrain dans le 4ème district, borné par les rues Magazine, Camp, Josephine et St-André, $13,250.

Joseph A. Decuir au American Homestead Co., une portion de terre dans le 2me district, bornée par les rues Hôpital, Galvez, Ursulines et Johnson, $1300.

American Homestead Co. à M. C. Smith, une portion de terre dans le 2me district, bornée par les rues Hôpital, Galvez, Ursulines et Johnson, $1600.

Cour de Circuit.—Sur motion de M. Charles Parlange, MM. Ed. Miller, J. W. Harris et J. McNeese ont été admis à pratiquer.

Cour de District des Etats-Unis.—Otto Marake contre le remorqueur Telegraph pour $511.

Cour Suprême.

Juge Bermudez.

John Pasley contre Anne McConnell—Jugement renversé; l'affaire est renvoyée devant les cours.

Juge Watkins.

Raphaël Beltran contre Chas. J. Villeré—Le jugement est amendé par le rejet de la pétition du demandeur relative à la saisie et vente d'une propriété hypothéquée.

Cour Civile de District.—Devant les juges de la Cour Civile, siégeant en banc, ont eu lieu les formalités de la réception de M. E. A. Luminais, que le suffrage populaire a désigné aux fonctions de greffier de cette Cour. Le cautionnement de $20,000 exigé du nouveau titulaire, a été approuvé et M. Luminais entrera vraisemblablement en fonctions le 1er juin.

Pardonné. — Gustave Merkel, condamné à deux ans de pénitencier pour larcin a bénéficié du premier acte de clémence du gouverneur Nicholls qui l'a pardonné. Merkel a pu lui remercier gouverneur, de l'avocat-général et du juge de la cour criminelle.

Convention—Les délégués nommés samedi dernier pour choisir les délégués à la Convention Nationale, sont partis pour Baton Rouge hier par le Mississippi Valley RR. La convention se réunira aujourd'hui.

Eureka Benevolent Association.—Cette Association donnera le 24 juin, au Spanish Fort, un grand pique-nique suivi d'un bal. Les billets se vendent au prix de 25 sous. Nos remerciements pour les invitations reçues.

Mort.—Thos. Conway, qui a été blessé lundi dernier au Volksfest, a succombé jeudi, à ses blessures. M. Conway était âgé de 18 ans.

Jones, le meurtrier, a disparu mais son signalement a été signalé à toutes les stations et on le recherche activement.

Affaires municipales. — A la requête du surintendant général Pierce, tous les surintendants de wards se réuniront dimanche matin, à 10 heures, dans le but de fixer la date du nettoyage général de la ville, qui aura lieu dès les premiers jours de juin, sans préjudice du nettoyage qui sera effectué ultérieurement et annuel sera consacrée la somme de $40,000, à la formation de laquelle on se prépare et dont il ne sera pas touché un sou pour le premier nettoyage.

On se servira des véhicules offerts par les citoyens, et le capt. Pierce exprime l'espoir que ceux-ci fourniront aussi quelques hommes.

Le trésorier Hardy a adressé à chacune des Bourses de la ville une communication dans laquelle il leur demande une liste complète des membres qui les composent pour lui permettre de faire la classification des licences payées et non payées.

La Property Owners Protective Union a fait au maire une communication dans laquelle ils lui suggèrent l'idée de déverser les ordures dans les marais au lieu de les plonger dans le fleuve. Belle idée, en vérité.

Le Capt. Pierce et le voyer Harnod vont examiner aujourd'hui les ruisseaux de l'Avenue St. Charles et faire déboucher les tuyaux qui causent la submersion de l'Avenue à la suite de la moindre pluie.

On se plaint journellement des animaux qui errent dans les rues.

De nombreuses plaintes d'une importance toute secondaire sont adressées tous les jours au département des travaux publics et viennent compliquer d'autant plus inutilement le travail des employés que les signataires de ces communications sont le plus souvent les auteurs des inconvénients dont ils se plaignent.

Pour ralentir le zèle de ces messieurs, un bon exemple vient d'être donné. M. Trémoulet s'étant plaint que le ruisseau de la rue North Peters, entre Conti et St-Louis, était engagé, une inspection a démontré que cet état de choses provenait des ordures jetées par M. Trémoulet dans le ruisseau en question. En conséquence, le pétitionnaire a reçu l'ordre de faire curer au plus vite le ruisseau dont il se plaignait.

Les contributions suivantes ont été reçues hier au département des travaux publics;

Mme C. A. Whitney	$300
Whitney National Bank	200
C. H. Lawrance & Cie	50
Total	$550

M. J. W. Adams donne 5000 pieds de bois et annonce que M. Geo. C. Oliver les transporters gratuitement.

L'association sanitaire entreprendra prochainement le nettoyage des canaux Galvez et Toulouse à l'aide des vannes des canaux de navigation.

Comités.—Nouveau plan de drainage.—Comité des améliorations.—Ce comité s'est réuni hier soir, à sept heures, sous la présidence de M. Lhote.

La pétition de M. M. Schwars, pour obtenir l'autorisation d'établir une machine à vapeur rue des Magasins, No 292, a été prise en considération et un rapport défavorable a été fait à son sujet, l'avocat de la ville ayant déclaré qu'une semblable demande doit être approuvée par la majorité des voisins habitant dans un rayon d'un îlet de l'endroit où doit être établie la machine.

En outre, le bâtiment ne doit pas être en bois.

Rapport favorable au sujet de la pétition de M. Jean-Marie Saux, qui demande à être nommé gardien du Parc de Ville Inférieur, sans rétribution.

L'autorisation lui est accordée sans délai fixé, à condition qu'il reconstruira toutes les barrières à ses frais et qu'il ne laissera pas pénétrer les bestiaux dans la partie antérieure du parc, qu'il sera obligé de tenir en état avec les revenus de la partie postérieure où il aura le droit de faire paître des bestiaux.

COMITÉ D'ORDRE PUBLIC.

Ce comité s'est réuni hier soir à 7 heures, et a voté une résolution par laquelle l'avocat de la ville reçoit l'ordre d'instituer des poursuites contre la Carondelet Canal Co., en recouvrement des sommes consacrées par la ville à la réparation des crevasses et l'entretien des digues du Vieux Bassin. L'avocat de la ville est aussi prié d'intervenir dans le procès entre la ville et la compagnie des eaux.

COMITÉ RÉUNIS.

Les comités du budget, des rues et débarcadères, du drainage, d'ordre public et de la législature se sont réunis hier soir dans la salle du conseil pour entendre le juge Howe qui a exposé un nouveau plan de drainage. M. Brittin présidait la séance.

Le juge Howe a expliqué le système de perception des taxes dans les districts des levées, et annonce qu'il avait préparé deux bills pour être présentés à la Législature, le premier ayant pour but d'établir un district des levées sur la rive gauche du fleuve, lequel comprendrait la Nouvelle-Orléans. Ce bill autoriserait la nomination d'un bureau de six commissaires dont trois élus pour deux ans et trois pour quatre ans.

Le maire, le commissaire des Travaux publics, le président du Bureau de Santé et celui du Bureau des Ingénieurs de l'Etat en feraient aussi partie.

La taxe serait de 1/10000. Le voyer serait ingénieur en chef du Bureau et recevrait un salaire spécial.

Le Bureau pourrait faire un emprunt de $500,000 et émettre des actions; il aurait aussi le droit d'expropriation lorsque cela serait nécessaire pour permettre la construction des levées.

Enfin si la taxe de 1/10000 était jugée trop élevée il serait autorisé à la réduire.

Le deuxième bill a rapport au drainage de la ville; il serait présenté dans le but d'établir une commission de Travaux Publics à la Nouvelle-Orléans. La commission serait composée de 6 membres dont 3 élus pour 2 ans et 3 pour 3 ou 4 ans.

Comme dans le précédent, le maire, le commissaire des travaux publics, le contrôleur, le président du Bureau de Santé et celui du Bureau des Ingénieurs en feraient partie.

Le voyer serait ingénieur en chef et on nommerait aussi un sous-ingénieur. La commission prendrait charge du pavage et du drainage de la ville: elle entrerait en possession des terrains appartenant à l'Etat (dans la ville), lesquels ont été confisqués pour cause de non rachat. Le drainage serait compris de façon que les canaux, ruisseaux, égouts, formassent un système dont l'ensemble fut utile à la ville en la débarrassant promptement des eaux de pluies qui la submergent.

La Commission prendrait la direction des machines et canaux de drainage et pourrait en cas de besoin percer de nouveaux canaux; elle se chargerait aussi du pavage des rues dont les propriétaires paieraient chacun leur part; le drainage serait effectué à l'aide de tuyaux en terre et par le système des tuiles, à condition qu'il serait approuvé par les contribuables et qu'un assessement serait voté pour son entretien.

Les actions émises dans le but énoncé dans le dit article seraient valables pendant quarante ans et rapporteraient l'intérêt usuel.

Enfin chaque membre de la commission recevrait comme salaire $5 par session.

En réponse à une question du conseiller Delavigne, le juge Howe dit que l'assessement serait basé sur la valeur exacte de la propriété afin d'être uniforme et équitable.

Le voyer Harrod estime qu'une somme de $4,000,000 couvrirait la dépense totale des améliorations pendant une période de quatre ans. M. Ed Fenner, président de l'Association sanitaire, se déclare satisfait de l'explication du juge Howe.

M. Claiborne est d'avis qu'une semblable réforme doit être tentée, mais il ne faut pas oublier que les taxes sont déjà élevées, et comme celle-ci doivent être votées par des contribuables, il en résulte qu'ils n'ont que peu de chance de succès.

Pourquoi ne pas fusionner les deux bills de façon à ne s'occuper d'abord que du drainage et ensuite du pavage. M. Claiborne ajoute que les commissaires devraient être des propriétaires et assessés pour une somme d'au moins $10,000. Ces six commissaires devraient être choisis dans chacun des districts municipaux afin que ceux-ci fussent tous représentés.

Il s'oppose au système des actions qui rend le prélèvement des fonds trop facile; une taxe de 1/10000 suffirait, car elle produirait par an $100,000.

M. Delavigne propose de soumettre à chacun des comités intéressés à la question une copie de ces bills.

Le comité ajourne.

Parc Audubon.—Les propriétaires qui sont opposés à la taxe du Parc Audubon se sont réunis pour protester contre l'adoption de l'ordonnance qui en prescrit la perception.

Les wards étaient représentés comme suit :

J. W. Wilberding, deuxième ward; James Schebly, troisième ward; E. Lazard, quatrième ward; F. Schmidt, cinquième ward; J. Schmel, sixième ward; J. A. Richards, septième ward; C. F. Lwenson et A. Busine, huitième ward; J. H. Douglas, H. H. Bierhost et John Weber, du neuvième ward.

Sur le lac.—Jeudi soir, à 4 heures, pendant la tempête qui sévissait sur le lac, deux embarcations ont sombré près de l'établissement de Joe Raphael, au West End, et ceux qui les montaient ont été sauvés par M. Thomas Murphy au moment où, à bout de forces, ils allaient disparaître sous l'eau et se noyer.

Un des hommes nommé Emperor Williams, qui avait complètement disparu a été repêché avec un crochet. Un autre, Geo. Gould a été repêché à demi asphyxié et ramené chez lui, encoignure Donane et Derbigny.

Louisiana Boat Club.—Un à un, tous les clubs nautiques se préparent à donner leur première régate annuelle; après le Southern Yacht Club et le Club St-Jean dont la fête devait avoir lieu hier, empêchée par l'orage, a dû être remise, voici venir le tour du Club Louisiana dont les fêtes sont fort appréciées du public, qui s'y porte avec empressement.

La régate par laquelle le Club Louisiana doit célébrer son 11me anniversaire, aura lieu mercredi prochain, 1er juin, à 4 heures 30 p. m. Les récents dégâts causés aux pavillons et aux débarcadères ont été réparés et pour peu que le temps s'y prête, la fête promet d'être brillante, et le club peut compter sur un nouveau succès.

Nous le remercions des invitations adressées au journal.

Co-Opérateur Fraternel.—Cette société littéraire et d'assistance mutuelle nous fait la gracieuseté de nous inviter à la bénédiction de sa bannière qui aura lieu demain à 3 heures p. m., à la cathédrale St-Louis, à la suite d'une grande parade de tous les membres. Nous la remercions de son aimable invitation.

Paragraphes. — On a repêché hier, au pied de la rue Conti, un pantalon bleu et une veste en flanelle, que l'on suppose appartenir à l'individu dont l'embarcation a été entraînée à la dérive jeudi, pendant l'orage.

—Le bateau Marie Anne, appartenant au capitaine Petserade, chargé de chaux et de douves, a fait sous de toutes parts et a coulé à deux milles en vue du West End. L'équipage, composé de trois hommes, a été recueilli par le steamer Louisa.

—Jeudi matin, un longshoreman du nom de Charles Jackson qui déchargeait des barres de fer à bord du Nantes, au pied de la rue Ste-Marie, a été blessé au côté gauche.

—Hier matin, une locomotive du Shell Beach RR. est passée sur un fil électrique encoignure St. Claude et Clouet et en tirant sur le fil a fait tomber le poteau qui, dans sa chute, a endommagé pour $10 le toit de C. F. Richis. La locomotive a aussi été endommagée.

—George Martin, le marin qui lors du départ du Richmond a sauté dans le fleuve et a regagné le rivage à la nage a été ramené à bord après quelques jours de détention à la prison de paroisse.

—Les membres de la Garden District Theatre Co. ont nommé un comité d'emplacement chargé de choisir le lieu où s'élèvera le théâtre projeté. Le quartier fixé est celui de la rue Joséphine, près Magasins. Le comité se compose de MM. J. Booth, Nathan Basch, J. A. Bischman, Jake Rosenberg, Simon Marks.

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

L'Emprunt de Panama en Seine.

Paris 25 mai—M. Peytral, ministre des finances, parlant de l'Emprunt de Panama, devant le Sénat siégeant en comité, a dit que le gouvernement n'avait nullement à intervenir dans cette affaire qui était d'un caractère purement privé

Il était simplement obligé de se rendre compte de l'influence que l'emprunt exercerait sur les sécurités d'Etat. Le gouvernement n'avait nullement besoin de se préoccuper de cette affaire, attendu que le pays lui-même n'était pas pour du que le pays lui-même n'était pas pour du présent engagé dans les opérations financières.

Effet du rescrit papal en Irlande.

Le correspondant du *Times*, à Londres, annonce qu'un des évêques irlandais a déclaré récemment, que si Mgr Persico revenait en Irlande, il serait boycotté et probablement insulté.

Rente française.

Paris, 25 mai. — Le trois pour cent est coté à 82 francs 90 centimes.

Les groupes de la Droite.

Paris, 25 mai—Les groupes de la Droite ont eu un meeting aujourd'hui et ont affirmé de nouveau la nécessité d'une révision de la Constitution et d'une dissolution du parlement. Un comité a été nommé pour organiser une agitation dans tout le pays en faveur de la dissolution.

L'Empereur du Brésil.

Milan 25 mai—L'Empereur du Brésil a souffert d'attaques de paralysie, pendant la journée; elles ont cessé; depuis il est maintenant tranquille et son état est satisfaisant.

L'Impératrice du Brésil.

Milan, 25 mai—L'impératrice du Brésil est complètement brisée par le chagrin qu'il a fallu l'enlever de la chambre du malade.

Le pape, en réponse à sa demande, l'a assurée qu'il a l'empereur constamment présent à la pensée.

L'empereur Frédéric.

Berlin, 24 mai—L'empereur s'est senti fatigué après le mariage.

Il est resté chez lui quelque temps. Dans la journée, il a fait une promenade en voiture dans le parc, pendant une heure et demie. Il s'est mis au lit, à 8 heures. Les sécrétions de la gorge diminuent sensiblement.

Berlin, 25 mai. — L'Empereur a passé une nuit satisfaisante; il est encore fatigué, pourtant, des efforts qu'il a fallu pour assister, hier, au mariage de son fils, et il ne se lèvera pas avant midi.

Berlin, 25 mai—L'Empereur se rendra probablement à Postdam la semaine prochaine, puis à Hambourg à la fin de juillet. Le Dr Mackenzie croit que l'air de cette dernière ville est spécialement favorable à Sa Majesté.

L'attaque de Suakim.

Simla, 24 mai—Le col. Graham qui commande à Suakim, a reçu ordre de poursuivre dans leur pays les Thibétaine qui avaient attaqué cette place.

La récente tempête sur les côtes d'Irlande.

Londres 24 mai—On estime à 103 le nombre de pêcheurs qui ont péri victimes de la récente tempête sur les côtes d'Irlande.

La France accusée d'ingratitude par l'Allemagne.

Strasbourg, 25 mai—Le *Post* de Strasbourg, organe du prince Von Hohenlohe, dans un long article sur le décret de représailles, vante les avances pleines de magnanimité faites par le prince Bismarck, depuis 1870, pour prétendre à des relations amicales avec la France. Cette dernière y a toujours répondu d'une façon discourtoise. Le journal ajoute : Nous en avons assez de cette situation; ce n'est pas nous qu'on peut accuser de troubler la paix.

Détails sur le mariage du prince Henry et de la princesse Irène.

Berlin, 25 mai—Avant la cérémonie, la famille royale s'est assemblée dans la Chambre Bleue. C'est l'impératrice qui s'est la couronne sur la tête de la fiancée. Elle s'est servie dans cette circonstance d'un service de toilette en or, cadeau du czar Alexandre Ier à la reine Louise.

Le cortège s'est ensuite dirigé vers la chapelle. Le comte Radolinski marchait d'abord, suivi des deux fiancés; puis le grand-duc de Hesse escortant l'impératrice; le prince de Galles escortant la princesse de la Couronne; le prince de la Couronne escortant la grande duchesse Elizabeth, femme du grand duc Sergius, de Russie, etc.

Dans toute la chapelle, des tapis de Perse; les murs étaient magnifiquement décorés.

L'impératrice s'est placée à la droite de l'autel et le grand duc de Hesse, à la gauche.

L'impératrice Douairière, en grand deuil, a été portée dans la chapelle dans une petite voiture. Le couple s'est présenté à elle, lui a baisé la main, puis a fait un salut solennel. Le chœur, pendant ce temps la, chantait une hymne.

L'empereur, en grand uniforme de maréchal, marchait droit, d'un pas ferme, jetant à droite et à gauche, des regards sévères. Tout l'assemblée, et saluant gracieusement.

Il est allé droit à sa mère, lui a fait un profond salut, lui a baisé la main, puis est allé s'asseoir près de l'impératrice. La scène était à la fois touchante et solennelle.

Refus d'amnistie après 40 ans.

Berlin, 25 mai—Le lieutenant Techow, condamné, en 1848, à 15 ans de prison pour complicité dans l'abandon de l'arsenal de Berlin à la garde civique, pendant la révolte de 1848, s'était échappé et s'était réfugié en Autriche.

Il est revenu dernièrement en ville dans l'espoir qu'il pourrait profiter de l'amnistie.

Mais le comte Von Seckendorf a conseillé à l'empereur de ne pas le gracier. L'empereur a, en conséquence, refusé d'accorder une entrevue au coupable. Le prince Henry est supplié d'intervenir en faveur du malheureux Techow, qui a 73 ans.

Un étrange météore.

Findley, Ohio, 25 mai—On a été témoin ici, il y a quelques jours, d'un étrange phénomène qui a jeté l'alarme dans bien des esprits superstitieux. On ne parle que de cela de tous les côtés.

Au nord, dans les nuages a tout à coup apparu une main aux gigantesques proportions; il s'en détachait des jets lumineux. Le phénomène devint plus brillant, plus terrifiant, à mesure que la nuit avançait. Le météore avait exactement la forme d'une main d'homme, nettement dessinée sur le fond du ciel. Il s'en échappait des flèches de feu, à intervalles, aussi régulières que les battements du cœur dans la poitrine. Le premier doigt semblait indiquer la ville pleinement, comme pour lui annoncer un malheur.

Des centaines de personnes ont vu le phénomène, qui dura plus d'une heure, puis il disparut lentement.

Candidatures démocratiques.

Baltimore, 25 mai—La Convention démocratique d'Etat a fait le choix des candidatures suivantes :

Premier district congressionnel, l'Hon. Ch. H. Gibson, réélu. Dans le deuxième district, soixante scrutins de ballotage, sans résultat. Les deux plus forts candidats sont MM. Frank T. Shaw et l'ancien membre du Congrès P. C. Talbot.

Délégués à la convention démocratique de St-Louis.

Wilson, Caroline du Nord, 25 mai—La convention démocratique du second district congressionnel a élu W. C. Bowen et A. C. Zollicoffer délégués à la convention de St-Louis. Tous les deux votent en faveur de Cleveland.

WASHINGTON.

Le Président Cleveland.

Washington, D. C., 25 Mai—Le Président a approuvé l'acte qui l'autorise à prendre des arrangements relatifs à une conférence entre les Etats-Unis d'Amérique et les républiques du Mexique, des Amériques Centrale et du Sud, Haïti, St. Domingue et l'empire du Brésil.

Le bill du tarif au Sénat.

Washington, 25 mai.—Le sous-comité du tarif du comité des finances du Sénat, a eu sa première réunion aujourd'hui.

Il y a eu une discussion générale du projet.

Le sous-comité tiendra probablement des séances tous les jours, désormais, pour étudier à fond la question. Il cherchera surtout à enlever les incohérences, les inconséquences, les injustices du système actuel, dont bon nombre ont été signalées au Congrès par les secrétaires du Trésor. Il est probable que les deux partis consentiront à ajouter plusieurs articles à la liste des entrées en franchise; mais en dehors de cela, le sous-comité se réglera sur les principes des deux partis.

Le général Sheridan.

Washington, 25 mai—Un des aides du général Sheridan dit en réponse à une demande qui lui a été faite : Il n'est pas très bien ce matin; il a perdu à peu près tout ce qu'il avait gagné hier. Pour prévenir tout accident, il y a toujours un médecin auprès de lui. En outre, le Dr O'Reilly va le voir plusieurs fois par jour.

L'ex-maire Grace de New-York, candidat gouverneur.

New-York, 25 mai.—L'ex-maire W. R. Grace, de cette ville, annonce qu'il a l'intention de porter devant la Convention démocratique d'Etat sa candidature au poste de gouverneur, en concurrence contre le gouverneur Hill.

Abondantes récoltes dans le Dakota.

Chicago, 25 mai. — Une dépêche de Fargo, territoire de Dakota, dit que l'ensemencement de blé, dans le nord du Dakota est à peu près achevé, dans des circonstances extrêmement favorables. Le temps, cette année, ne pouvait être plus propice, et le sol en meilleur état.

Le long du Northern Pacific, l'augmentation dans l'ensemencement est de 25 pour cent; dans le nord du Dakota. Cette augmentation atteint la proportion de 50 pour cent. Comme l'élevage s'est accru lui-même, on a travaillé à doubler le rendement de l'avoine.

Il y aura une récolte de pommes de terre et autres légumes plus grande qu'à l'ordinaire.

Une banqueroute.—Demande d'un recevoir.

Chicago, 25 mai.—George W. Montgomery a reconnu en faveur de John Gray, devant la Cour de Circuit, des jugements s'élevant à la valeur de $50,832.

Il y a une dizaine de jours, une pétition a été présentée à la cour par N. Carter et Cie, et par d'autres marchands de bois de l'Alabama, demandant la nomination d'un receveur pour une valeur de plus de 500 chargements de bois que Montgomery leur avait achetés. Il s'était présenté à eux, porteurs de lettres de recommandation de la 1ère banque nationale d'Ofney, Illinois. Ses frères Hedges et toutes les compagnies de chemin de fer sur lesquelles quelques, le bois avait été expédié, s'étaient portés défendeurs au procès. Le juge Harlan a nommé receveur Ed. Turner.

Convention démocratique d'Etat.

Denver, Col., 25 mai.—La Convention démocratique d'Etat a choisi, hier soir, les délégués suivants à la Convention de St-Louis : MM. T. D. Patterson, E. A. Baltard, T. B. Ryan, James Carlisle, le Dr W. S. Cockrell et C. Boreld.

Au dessous d'un dessin du *Charivari* :

Madame.—On irons-nous cet été. Heu-tor?

Monsieur.—Aux abîmes, si j'en crois les gazettes.

Un passant, d'allure dépenaillée, entre chez un changeur.

—Monsieur, un avis placé à votre porte annonce que vous faites des avances sur titres.

—Oui, monsieur.

—Eh bien! voici mes parchemins; je suis comte. Prêtez-moi donc cent sous.

Mme Guibollard revient de Nice.

—Je t'ai ménagé une surprise, lui dit son mari : comme tu as peur des incendies, j'ai fait installer dans ta chambre une veilleuse électrique.

—Et qu'est-ce qui la fait marcher?

—Une machine à gaz.

SIGNAUX D'ARCHEVÊCHÉ

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
10 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
21 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. and L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Kelly.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct.
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 18, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Hero et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste F. L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Trémé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Trémé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Station de Police, Hôpital.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Compagnie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poste B Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24, rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Reynes et Dauphine.

Les Martyrs

Des maux de tête cherchent en vain un soulagement jusqu'à ce qu'ils aient commencé à faire usage de la Salsepareille d'Ayer. Alors ils regrettent les années de souffrances, qu'ils auraient pu éviter, s'ils avaient essayé ce remède plus tôt. Le mal était constitutionnel, non local; et jusqu'à ce que la **Salsepareille d'Ayer** eût effectué son travail, comme Altératif et Épurateur de Sang, ils étaient condamnés à souffrir.

La femme de Samuel Page, 21 Austin st., Lowell, Mass., était depuis longtemps, sujette à d'horribles maux de tête, résultat de désordres de l'estomac et du foie. Une guérison radicale a été accomplie par la Salsepareille d'Ayer.

Frank Roberts, 727 Washington st., Boston, dit qu'il avait autrefois de terribles maux de tête et que jusqu'à ce qu'il prit de la Salsepareille d'Ayer, il n'avait jamais trouvé aucune médecine qui pût lui donner un

Soulagement Permanent.

"Je souffrais de maux de tête, d'indigestion, de faiblesses, et j'étais à peine capable de me traîner dans la maison," écrit Mme. M. M. Lewis, de A st., Lowell, Mass. "La Salsepareille d'Ayer a accompli un merveilleux changement dans mon cas. Je me sens maintenant aussi bien portante et aussi forte que jamais."

Jonna Garman, Esq., de Lykins, Pa., écrit : "Chaque fé intérieure, pendant des années, je souffert d'une manière affreuse de maux de tête, causés par l'impureté du sang et de la bile. Il me semblait pendant des jours et des semaines que ma tête allait se fendre. Rien ne me soulages jusqu'à ce que je prise de la Salsepareille d'Ayer. Cette médecine m'a guéri complètement."

Quand Mme. Geneva Melanger, du No. 23 Bridge st., Springfield, Mass., commença à prendre de la Salsepareille d'Ayer, elle avait souffert depuis nombre d'années d'une affection grave des reins. Chaque Printemps, aussi, elle était affligée de maux de tête, de la perte d'appétit et d'indigestion. Une de ses amies la persuada de faire usage de la Salsepareille d'Ayer, laquelle lui profita merveilleusement. Sa santé est maintenant parfaite. Les Martyrs des maux de tête devraient essayer l'

Ayer's Sarsaparilla.

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Prix $1; six flacons, $5. Vaiant $5 le flacon.

Le centenaire du Times.

Voici les premières lignes qui frappent les yeux dans l'article de M. de Blowitz, publié par la revue "Les Lettres et les Arts" du 1er mai :

"Johan Walter III, celui qui est aujourd'hui à la tête du journal, succéda à son père à l'âge de vingt-sept ans."

On le voit, c'est une dynastie qui préside aux destinées du plus considérable et du plus puissant des journaux d'Europe.

Son nom, si souvent répété, dit M. de Blowitz, est mal défini, et peu de personnes se donnent la peine de savoir que *The Times* ne veut dire ni le temps, ni même les temps, mais les âges, les siècles, c'est-à-dire tout ce qui, dans l'existence des peuples, sollicite l'entendement humain.....

Le premier numéro du *Times* ne différait pas essentiellement des autres journaux du moment. Ce qui est intéressant à y observer, c'est que le journal publiait à Londres, le 1er janvier 1788, des nouvelles étrangères de Rotterdam et de Paris, en date du 27 décembre 1787, c'est-à-dire le septième jour; de Francfort, en date du 14 décembre, c'est-à-dire le dix-huitième jour; de Varsovie, le 5 décembre, c'est-à-dire vingt-sept jours après leur expédition; et de Constantinople du 10 novembre, c'est-à-dire après cinquante-deux jours.

Aujourd'hui, le *Chinese Times* met quarante cinq jours pour parvenir de Tien-Tsin à Londres.

Les deux premiers fondateurs du *Times* ont été des hommes d'une énergie et d'une ténacité rares. En septembre 1789, John Walter 1er fut condamné à l'exposition à Charing Cross, et à douze mois d'emprisonnement à Newgate, pour avoir médit des ducs d'York, Gloucester, Cumberland.

Au printemps de 1810, John Walter II soutint, au moyen de quelques apprentis et de quelques ouvriers recrutés partout, une grève de ses ouvriers typographes. Elle dura cinq mois. John Walter endossa le vêtement d'ouvrier et, pour conjurer le premier danger, travailla trente-six heures sans relâche. Grâce à son indomptable énergie, le *Times* parut. Depuis cent ans, il n'a jamais manqué un jour, sauf le dimanche, qu'il a toujours chômé. Il n'est jamais non plus en retard d'une minute. Quand il n'arrive pas à l'heure sur le continent, c'est que le train anglais a manqué le bateau, ou que le bateau a manqué le train français.

Le premier grand succès d'informations du *Times* fut la capitulation de Flessingue (1809), qu'il publia quarante-huit heures avant que le gouvernement anglais n'en fût informé.

Comme on n'avait alors en Angleterre les nouvelles que par les journaux français, John Walter II fluit par s'entendre avec un contrebandier, qui était en communication avec un officier des douanes françaises, et qui consentit à substituer à la contrebande des marchandises celle, moins répréhensible, des journaux.

Mais son procédé fut connu par les autres journaux, et, en peu de temps, chaque journal avait son contrebandier et rivalisait avec le *Times*.

C'est alors qu'il eut l'idée d'av